

29 oct 2007 -20:00

Conférence sur les armes à sous-munitions

A l'initiative du Ministre Karel De Gucht, 46 pays et une dizaine d'organisations internationales participeront ce 30 octobre au Palais d'Egmont à Bruxelles à une conférence sur le thème des armes à sous-munitions. Cette conférence régionale entre dans le cadre du processus d'Oslo qui vise l'élaboration avant la fin de l'année 2008 d'un instrument juridique international concernant les armes à sous-munitions infligeant des dommages humanitaires disproportionnés. La Belgique est actuellement le seul pays à disposer d'une loi nationale prohibant ce type d'armes.

A l'initiative du Ministre Karel De Gucht, 46 pays et une dizaine d'organisations internationales participeront ce 30 octobre au Palais d'Egmont à Bruxelles à une conférence sur le thème des armes à sous-munitions. Cette conférence régionale entre dans le cadre du processus d'Oslo qui vise l'élaboration avant la fin de l'année 2008 d'un instrument juridique international concernant les armes à sous-munitions infligeant des dommages humanitaires disproportionnés. La Belgique est actuellement le seul pays à disposer d'une loi nationale prohibant ce type d'armes.

Conférence sur les armes à sous-munitions Bruxelles, le 29 octobre 2007A l'initiative du Ministre Karel De Gucht, 46 pays et une dizaine d'organisations internationales participeront ce 30 octobre au Palais d'Egmont à Bruxelles à une conférence sur le thème des armes à sous-munitions. Cette conférence régionale entre dans le cadre du processus d'Oslo qui vise l'élaboration avant la fin de l'année 2008 d'un instrument juridique international concernant les armes à sous-munitions infligeant des dommages humanitaires disproportionnés. La Belgique est actuellement le seul pays à disposer d'une loi nationale prohibant ce type d'armes. Le Ministre De Gucht déclare : « Cette conférence rassemble pour la première fois tous les Etats membres de l'UE, tous les alliés de l'OTAN et tout les pays de notre continent européen. Notre souhait est de rapprocher les points de vue au sein de ce groupe ». Deux thèmes importants et concrets figurent à l'ordre du jour de la conférence : "stockpile destruction" et "victim assistance". Par des actions ponctuelles la Belgique espère encourager l'émergence d'un consensus international afin de faciliter le processus de négociation proprement dit. Les résultats de la Conférence de Bruxelles seront partagés avec tous les pays membres des Nations Unies et seront également commentés lors de la prochaine réunion du processus d'Oslo au mois de décembre à Vienne. Le Ministre conclut : "J'attache énormément d'importance au respect du droit humanitaire et de la sécurité humaine, y compris lors des situations de conflit. C'est pour cela que je veux soutenir ce processus international. Je suis cependant aussi réaliste, il reste encore beaucoup de travail à effectuer. Cette conférence de Bruxelles doit y contribuer concrètement".

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement -
Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be